

Le samedi matin, nous avons pris l'avion pour nous rendre au poste d'observation régional de Cantho. Cantho se trouve dans le secteur-clé du delta du Mékong, juste au sud de Saigon; cette région étant le "grenier à riz" de l'Indochine, elle a fait longtemps l'objet de violents conflits. Nous avons eu une visite extrêmement intéressante, grâce aux excellentes explications des représentants canadiens des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale. Nous nous sommes également entretenus avec les membres de la Commission militaire mixte, de même qu'avec les délégués polonais, indonésiens et hongrois à la Commission.

Le territoire de la région du Mékong fait encore l'objet de vives contestations; les dernières nouvelles en font justement état en précisant que les combats s'y poursuivent et que les troupes envoyées de part et d'autre sont de l'ordre d'une division. C'est là une indication de l'importance que revêt cette région. Le delta est parsemé d'enclaves d'occupation. Comme je le mentionnais tout à l'heure, l'Accord de 1973 diffère de celui de 1954. À l'époque, on pouvait en gros diviser le Vietnam en deux parties: communistes au Nord et tous les autres au Sud, y compris évidemment le Front national de libération. En 1973, l'accord prévoyait un cessez-le-feu où les troupes restaient en place, ce qui fait qu'on se bat pour de petites parcelles de territoire et pour des villages. Quand on parcourt le pays, on voit flotter sur les maisons des drapeaux indiquant l'allégeance politique des habitants de la région. Les territoires respectifs du Front de libération et du gouvernement étant voisins, vous pouvez imaginer la situation. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en janvier, on a rapporté quelque 7,000 incidents au Vietnam du Sud. Il s'agissait, dans plusieurs cas, d'opérations de grande envergure où seraient même intervenues des divisions complètes. Or, tous ces incidents n'ont donné lieu qu'à 31 demandes d'enquêtes auprès de la CICS, et ces demandes n'ont abouti à leur tour qu'à la rédaction de deux rapports. Les frustrations de la Commission sont donc très réelles. Nous le verrons encore mieux maintenant.

Laissez-moi vous rappeler un cas dont on a beaucoup parlé et qui a fait l'objet de recherches soignées, celui de l'enquête sur les missiles qu'on aurait mis en place à Khe Sanh, au nord du Vietnam du Sud. Les difficultés auxquelles s'est heurté notre président, M. Michel Gauvin, dans ses efforts pour instituer une enquête à ce sujet sont inimaginables. On a commencé par dire que les photographies présentées à titre de preuves étaient sûrement truquées ou des faux. Puis on a soutenu que, si toutefois elles étaient authentiques, elles avaient sûrement été prises avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, et ainsi de suite, à n'en plus finir. En fin de compte, il n'y a pas eu d'enquête. Deux membres de la Commission